

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°20 du 12 juin 2009

TEXTE SIGNALE

LOI N° 2009-526

de simplification et de clarification du droit et d'allègement des procédures (articles 13, 18, 44, 80, 104 à 106, 122 et 123).

Du 12 mai 2009

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

LOI N° 2009-526 de simplification et de clarification du droit et d'allègement des procédures (articles 13, 18, 44, 80, 104 à 106, 122 et 123).

Du 12 mai 2009

NOR B C F X 0 8 2 4 8 8 6 L

Textes modifiés :

Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

Code des pensions civiles et militaires de retraite.

Loi n° 97-1019 du 28 octobre 1997 (JO du 8 novembre 1997, p. 16251 ; BOC, 1998, p. 266. ; BOEM 106.1.1.1) modifiée.

Loi n° 2001-1276 du 28 décembre 2001 (JO du 29, p. 21148 ; BOC, 2002, p. 739. ; BOEM 410.1.1) modifiée.

Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 (BOC, 1979, p. 4161. ; BOEM 111.1.2.2, 160.6.1, 722.3.1) modifiée.

Décret-Loi du 9 janvier 1852 (BOC, 1978, p. 2123 à jour de ses sept premiers modificatifs. ; BOEM 102-1.3.2.2) modifié.

Loi n° 85-706 du 12 juillet 1985 (BOC, p. 7610. ; BOEM 107.1.3).

Loi n° 68-1181 du 30 décembre 1968 (BOC, 1977, p. 1575 et erratum de classement du 19 janvier 1988 (BOC, p. 172) NOR DEFD8853001Z. ; BOEM 102-1.2.3.2, 503.2) modifiée.

Référence de publication : JO n° 110 du 13 mai 2009, texte n° 1 ; signalé au BOC 20/2009.

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

.....

Art. 13. III. Aux articles L. 473 et L. 476 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, les mots : « juge du tribunal d'instance » sont remplacés par les mots : « juge des tutelles des mineurs ».

IV. Les I à III entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2010.

.....

Art. 18. I. Au premier alinéa de l'article L. 79, à l'article L. 80, au premier alinéa de l'article L.104-1 et à l'intitulé de la section 1 du chapitre II du titre V du livre 1^{er} du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, le mot : « départemental » est supprimé.

II. Le présent article entre en vigueur le 1^{er} janvier 2010.

.....

Art. 44. L'article L. 56 du code des pensions civiles et militaires de retraite est complété par un alinéa ainsi rédigé :

« La majoration spéciale prévue au deuxième alinéa de l'article L. 30 est insaisissable, sauf pour le paiement

des frais d'entretien du bénéficiaire, des rémunérations dues aux personnes assurant son assistance ou des cotisations sociales obligatoires attachées à ces rémunérations. »

.....
Art. 80. I. Sont abrogés ou supprimés :

.....
28° L'article 9 de la loi n° 97-1019 du 28 octobre 1997 portant réforme du service national ;

.....
51° Le dernier alinéa de l'article 78 de la loi de finances rectificative pour 2001 (n° 2001-1276 du 28 décembre 2001) ;

.....
Art. 104. Le *a*) du 4 de l'article 11 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés est complété par une phrase ainsi rédigée : « À la demande du président de l'une des commissions permanentes prévue à l'article 43 de la Constitution, l'avis de la commission sur tout projet de loi est rendu public ; ».

Art. 105. I. La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 précitée est ainsi modifiée :

1. Le *c*) du 3 de l'article 11 est complété par les mots et une phrase ainsi rédigée : « dans le cadre de l'instruction préalable à la délivrance du label par la commission, le président peut, lorsque la complexité du produit ou de la procédure le justifie, recourir à toute personne indépendante qualifiée pour procéder à leur évaluation. Le coût de cette évaluation est pris en charge par l'entreprise qui demande le label ; » ;

2. Le dernier alinéa du II de l'article 13 est complété par les mots : « , ainsi que les modalités de mise en œuvre de la procédure de labellisation prévue au *c* du 3° de l'article 11 ».

II. Le présent article est applicable sur l'ensemble du territoire de la République.

Art. 106. L'avant-dernier alinéa de l'article 15 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 précitée est ainsi rédigé :

« aux deux derniers alinéas de l'article 69, à l'exception des traitements mentionnés aux I ou II de l'article 26 ; ».

.....
Art. 122. XIV. L'article 11 du décret-loi du 9 janvier 1852 sur l'exercice de la pêche maritime est abrogé.

.....
XIX. Au deuxième alinéa de l'article 6 de la loi n° 85-706 du 12 juillet 1985 relative à la publicité en faveur des armes à feu et de leurs munitions, les mots : « l'amende peut être portée au double. En outre, » sont

supprimés.

.....

Art. 123. X. La loi n° 68-1181 du 30 décembre 1968 relative à l'exploration du plateau continental et à l'exploitation de ses ressources naturelles est ainsi modifiée :

1. La dernière phrase du premier alinéa de l'article 24 est supprimée ;

2. La dernière phrase de l'article 32 est supprimée.

.....

La présente loi sera exécutée comme loi de l'État.

Fait à Paris, le 12 mai 2009.

Par le Président de la République :

Nicolas SARKOZY.

Le Premier ministre,

François FILLON.

Le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire,

Jean-Louis BORLOO.

La ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales,

Michèle ALLIOT-MARIE.

La ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi,

Christine LAGARDE.

Le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville,

Brice HORTEFEUX.

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Rachida DATI.

Le ministre de l'agriculture et de la pêche,

Michel BARNIER.

Le ministre de la défense,

Hervé MORIN.

La ministre de la santé et des sports,

Roselyne BACHELOT-NARQUIN.

La ministre du logement,

Christine BOUTIN.

La ministre de la culture et de la communication,

Christine ALBANEL.

.Le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique,

Éric WOERTH.

Le ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire,

Éric BESSON.